



FAUTE DE SENS : BOYCOTT DU CTS

Ce jour s'est réunie en assemblée générale la section locale de la CGT SPIP 78. Il a été voté à l'unanimité le boycott du CT SPIP du 09 mars 2017. Les raisons sont les suivantes :

Dans l'ordre du jour du CTS, est prévue la validation du protocole d'action sur la prise en charge des personnes condamnées ou prévenues et susceptibles d'être « radicalisées ». En l'état, l'inscription de cette thématique au CTS n'est pas appropriée : nous déplorons l'empressement de la direction à vouloir faire valider coûte que coûte un protocole, contestable et contesté, alors que la réflexion est en cours au sein du groupe de travail, au sein de l'équipe et des organisations syndicales.

Fiasco total de la présentation du protocole en réunion d'antenne le 21 février 2017 : le DFSPIP et son adjointe ont mis en difficulté l'équipe d'encadrement du milieu ouvert, leur laissant la lourde tâche de présenter un dispositif confus. L'incompréhension fut totale, la frustration immense !

Prenant subitement conscience des failles de sa communication, une réunion « sparadrap » est décidée par le DFSPIP, au pied levé ! *Qu'attendait la direction d'une réunion où peu d'agents pouvaient être présents, et où même les référents radicalisations et binôme PLAT étaient absents ?*

Sous couvert de prendre en compte la parole des CPIP, elle vient balayer la légitimité même du groupe de travail dédié à ce sujet. *Quelle est l'urgence de valider un tel protocole ? Cela fait 18 mois qu'aucun cadre d'intervention clair du binôme PLAT n'est identifié...*

Nous sommes face à un protocole « calendrier » où aucune des questions de fond n'est abordée. Sont distinguées arbitrairement des catégories de personnes « radicalisées » sans prendre en compte la question du sens à apporter à ce type de suivi.

En clair, ce protocole ne décrit rien, si ce n'est une gestion purement administrative, « parapluie », dans un contexte anxigène.

La CGT SPIP dénonce les risques de stigmatisation liée à une gestion automatisée de la « radicalisation ».

En fin de compte, la gestion de cette thématique est symptomatique des errances du DFSPIP ! La CGT SPIP 78 dénonce, depuis l'arrivée du DFSPIP actuel, ses carences en communication. Si la CGT SPIP 78 se félicite de voir fleurir sur les murs une « actu SPIP 78 » et l'organisation de réunions mensuelles avec les OS, elle tient à rappeler que cela ne suffit pas à remplacer une communication institutionnelle qui doit être claire, cohérente et régulière, bref faite avec professionnalisme. Tous ces dispositifs ne doivent pas se résumer à un affichage vide de sens.

Hélas, la CGT SPIP constate être face à un discours beaucoup trop creux pour être sérieux.

La section locale

Le 06 mars 2017